



---

## *Notarum figura* : l'écriture musicale et le monde des signes au IX<sup>e</sup> siècle

Auxerre, Centre d'études médiévales, 16-17 juin 2011

Eduardo Henrik Aubert

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/cem/11594>

DOI : 10.4000/cem.11594

ISSN : 1954-3093

### Éditeur

Centre d'études médiévales Saint-Germain d'Auxerre

### Édition imprimée

Pagination : 285-286

ISSN : 1623-5770

### Référence électronique

Eduardo Henrik Aubert, « *Notarum figura* : l'écriture musicale et le monde des signes au IX<sup>e</sup> siècle », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], 14 | 2010, mis en ligne le 14 octobre 2010, consulté le 22 septembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/cem/11594> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cem.11594>

---

Ce document a été généré automatiquement le 22 septembre 2022.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International - CC BY-NC-SA 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/>

---

# Notarum figura : l'écriture musicale et le monde des signes au IX<sup>e</sup> siècle

Auxerre, Centre d'études médiévales, 16-17 juin 2011

Eduardo Henrik Aubert

---

- 1 Quand l'auteur (ou les auteurs) du traité *De musica disciplina* employèrent l'expression *notarum figura* pour parler de l'écriture musicale au milieu du IX<sup>e</sup> siècle, il a placé la notation dans le domaine d'une pluralité de marques écrites qui étaient aussi nommées *notae* : les signes prosodiques, les signes de ponctuation, parmi plusieurs autres. En faisant appel au mot *figura* dans la même expression – et aussi à *forma* –, le champ a été élargi davantage et l'écriture musicale a ainsi été potentiellement rapprochée de tout le domaine des formes devenues visibles.
- 2 Ces rapports ont été fréquemment reconnus par les spécialistes, mais ils ont aussi donné naissance à des explications problématiques – par exemple, les théories sur l'origine de la notation neumatique qui ont fait l'hypothèse d'une dépendance stricte de la notation vis-à-vis d'autres sortes de *notae*, comme les accents ou les signes de ponctuation. Le défi est celui de rendre compte des rapports, sans simplement réduire l'écriture musicale à d'autres *notae* et/ou *figurae*.
- 3 Le propos de cet atelier est «d'investiguer» ces rapports (dialectiques) dans le corpus le plus ancien de l'écriture musicale en Occident, les sources notées du IX<sup>e</sup> et du début du X<sup>e</sup> siècle, ainsi que dans les textes et les images contemporains qui puissent aider à les expliquer. L'écriture musicale sera conçue comme étant en rapport à ce qu'on pourrait nommer «le monde des signes» au IX<sup>e</sup> et au début du X<sup>e</sup> siècle, l'ensemble des différentes marques visuelles qui gagnent sens dans le rapport qu'elles entretiennent les unes avec les autres, dans le cadre d'une compréhension spécifique et historique de ce qui est un signe – qu'il s'agisse de l'ensemble plus restreint des *notae* ou du champ encore plus large des *figurae*.
- 4 Les différentes questions qui pourraient donner lieu à des communications concernent: la terminologie de l'écriture musicale et ses présupposés philosophiques; la première écriture musicale et les théories modernes du signe ; l'évolution comparée de l'écriture musicale et d'autres systèmes de signes ; l'écriture musicale et les débats carolingiens

sur l'image; l'interaction entre l'écriture musicale et les autres marques visuelles dans des manuscrits précis; l'écriture musicale et l'ornementalité calligraphique ; l'écriture musicale, la sélection et la mise en ordre des données, entre autres.

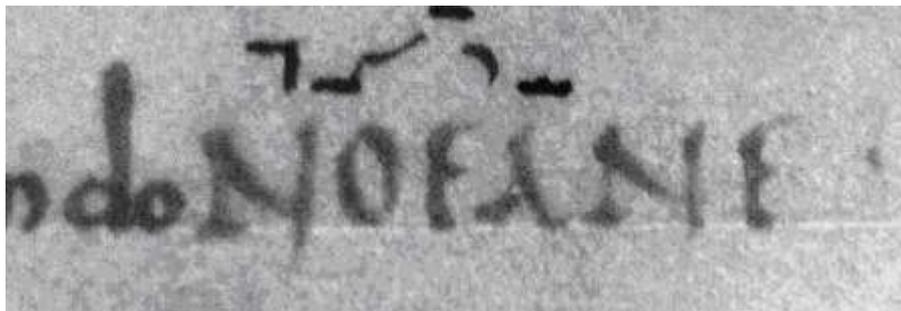


Fig. 1. *De musica disciplina* (Valenciennes, *Bibliothèque municipale*, 148, fol. 71v, détail).

- 5 Les propositions de communication doivent être adressées à «[figuranotarum2011@hotmail.com](mailto:figuranotarum2011@hotmail.com)» avant le 31 octobre 2010. Elles doivent avoir de 1200 à 1 500 signes (espaces compris) et contenir le nom de l'auteur, son appartenance institutionnelle et son adresse électronique.
- 6 Le comité scientifique est composé de: Marie-Noël Colette (Paris, EPHE), David Ganz (Londres, King's College), Herbert L. Kessler (Baltimore MD, Johns Hopkins University) et Susan K. Rankin (Cambridge University).

---

## INDEX

**Mots-clés** : musique, écriture musicale